L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 1er OCTOBRE 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, H. DUFOUR, S. MARRY } Editeurs-Propriétaires.

RATES OF ADVERTISING. ONE DOLLAR for every ten lines, in continuous... Advertisements on the first page ONE DOLLAR per square each insertion. Advertisements inserted at intervals will be charged ONE DOLLAR for every TEN lines, for each insertion. The privilege of Annual Advertisers is limited to ad... strictly within the line of their business... square every other day... for less than one year. No ad... be stopped until all arrears... of the proprietors.

Nouvelle-Orléans, LUNDI MATIN, 1er OCTOBRE.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

[illegible]

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de [illegible] cents pour les six numéros. On [illegible].

Fusion du parti républicain.

Les complications [illegible] de la lutte présidentielle et le caractère tout particulier des organisations politiques rendent plus probable et plus facile une coalition entre les éléments conservateurs qui bien qu'attachés à différents partis s'accordent sur un point—la défense de l'Union—et sont disposés à se liguer contre les sectes anti-constitutionnelles, et surtout contre celle qui prétend [illegible] directement à la Constitution et aux droits qu'elle garantit. Si au Nord il existe un parti, dont le but avoué est dangereux pour nos institutions, au Sud il est un autre qui se déclare factieux par hypothèse. Celui-là est le moins dangereux des deux, car si l'on parvient à frustrer les espérances du premier on n'a rien à craindre de la témérité du second, qui d'ailleurs est le moins nombreux des quatre partis en lice. Tous deux peuvent être réduits à l'impuissance par l'énergique influence du sentiment unioniste dans les deux sections du pays.

Dans le Nord, les républicains sont redoutables par leur nombre; ils ont une majorité incontestable dans plusieurs États et dans beaucoup d'autres une pluralité qui ne disparaîtrait que devant une coalition de tous leurs adversaires. Mais si cette fusion s'opère d'une façon effective, il n'y a aucun doute que les républicains noirs ne soient battus, car ils ne pourront lutter avec avantage s'il y a une concentration du vote de tous les amis de l'Union.

La connaissance approfondie de la situation et des forces respectives des partis, ainsi bien que l'impulsion générale basée sur la crainte des dangers que ferait naître un triomphe des fanatiques, a concentré le zèle des patriotes du nord qui n'est épargné aucun effort pour arriver à réunir sous une bannière commune tous les citoyens professant des principes unionistes.

On n'est pas sans difficulté qu'on a pu obtenir un résultat satisfaisant. L'ambition des meneurs politiques, les jalousies, les questions d'amour-propre formaient des obstacles que, pour un moment, on a cru insurmontables, mais le courant de l'opinion publique a été irrésistible et a renversé toutes les entraves. La secrète opposition et le mauvais vouloir de l'administration fédérale ont dû céder devant la pression de l'opinion publique. Sentant qu'il s'agissait du salut de la république, les masses populaires ont secoué le joug des politiciens, et tout indique que le peuple fera entendre sa voix en novembre prochain, en dépit des intrigues et des manœuvres des fanatiques ou des exploiteurs.

Il y a actuellement de fortes raisons de croire que les sentiments conservateurs ont acquis assez de force pour réaliser dans les États de New-York, Pennsylvanie et New Jersey une fusion qui rende impossible le désastreux résultat que produirait l'élection de Lincoln.

Dans l'État de New-York, après de nombreuses tentatives rendues vaines par les défiances réciproques des chefs de parti, une coalition tout populaire, dont l'importance ne peut aujourd'hui être mise en doute, a éclaté avec une influence immense sur les esprits et paraît avoir triomphé de toutes les résistances. Le comité de quinze, nommé par le président du meeting, a modifié le ticket de fusion déjà formé par les partisans de Bell et Douglas en y insérant les noms de sept électeurs en faveur de Breckinridge. Cette concession des rallier au ticket la plus grande partie des électeurs qui appartiennent à cette fraction de la démocratie. On attend la ratification des deux comités démocratiques; mais lors même que le comité Breckinridge n'adhérerait pas à la fusion, tous les citoyens qui désirent sincèrement la défaite de Lincoln donneront leur appui aux électeurs choisis.

Dans la Pennsylvanie, on signale un mouvement également favorable [illegible] de l'Union. On sait qu'une élection importante doit avoir lieu le 9 octobre. M. Foster est le candidat du parti démocrate, et, bien qu'il soit en faveur de Douglas, il aura l'appui des deux branches de la démocratie. M. Curtin est le candidat des républicains, et comme ceux-ci sont en minorité dans l'État il devra être [illegible] battu si les trois autres partis se portent sur M. Foster. Les partisans de Bell et Everett forment une organisation puissante et on attendait avec anxiété la décision de leur convention. Elle s'est assemblée le 27 à Harrisburg et a décidé qu'il était inopportun pour son parti de porter un troisième candidat à la place de gouverneur. Cette résolution assurera, sans aucun doute, l'élection de Foster, et dans ce cas Lincoln pourra chanter son requiem, car la perte soit de New-York, soit de la Pennsylvanie et à plus forte raison des deux États à la fois détruit toutes ses chances d'une élection directe.

Enfin dans le New-Jersey il existe déjà une combinaison qui garantit le triomphe du ticket fusionné. Avec de telles espérances dans ces trois grands États les Unionistes du Sud doivent se sentir encouragés et stimulés à redoubler d'efforts pour relever le parti national du Sud et assurer dans toute l'étendue de l'Union le triomphe des grands principes conservateurs et nationaux.

ATTAQUE CONTRE LE CAPITAINE DU GLADIATOR.—On lira dans notre chronique locale le compte-rendu d'une attaque odieuse dont a été victime le capitaine du *Gladiator*. La presse sera unanime à flétrir de pareils actes, dignes d'un peuple sauvage, et nous espérons que la justice déploiera toutes ses rigueurs envers les coupables. Les insultants du capitaine anglais n'avaient pas même pour excuse le désir de la vengeance, car le *Gladiator* n'a joué d'autre rôle dans l'affaire des flibustiers que de ramener les compagnons de Walker dans leur pays.

HAVANE. — Le steamer *De Soto*, capitaine John Johnston, parti de New-York le 21 et de la Havane le 26, est arrivé hier. Il n'y a aucune nouvelle [illegible]. La Havane est toujours [illegible].

Le marché est notre était toujours dans la même situation. Il se faisait peu d'affaires par suite de la fermeté des détenteurs. La *Prensa* du 25 septembre cote le No 12 à 14 à 13 1/2 à 14 1/2 l'arrobe. Voici le cote du change: Londres, 90 jours, 15 3/4 à 15 3/4 pour cent de prime; États-Unis, de 2 1/2 à 4 1/2 pour cent.

RAPPEL DE L'AMBASSADEUR FRANÇAIS DE TURIN.—La dépêche annonçant l'arrivée du *Persia* confirme le fait que la France a rappelé son ambassadeur auprès de la cour de Turin. Le *Constitutionnel* dit que cette mesure a été prise pour protester contre l'invasion des États de l'Église [illegible] mais qu'il n'y a pas rupture entre les deux gouvernements. Le secrétaire de l'ambassade restera à Turin pour s'occuper des intérêts français.

MAISON MALARD & TOOKER.—Le magasin de vêtements confectionnés de Malard & Tooker, coin Canal et Vieille Levée, se recommande à chacun comme maison de la Nouvelle-Orléans, sous le double rapport de la variété et du bon marché. Les étoffes sont de qualité supérieure et la confection ne laisse rien à désirer. Voir aux annonces.

MM. RILLIEUX & REGGIO.—Ce magasin populaire dépôt, 180 rue Bourbon, vient de déballer un magnifique assortiment de marchandises d'automne, qui viennent d'être reçues de Paris et New-York. Cette maison se recommande aux acheteurs par l'excellence de ses articles et la modicité de ses prix.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS.—Les triple magasins de L. W. Lyons, 26, 28 et 30, rue St-Charles, offre aux acheteurs un splendide assortiment de vêtements confectionnés et articles de lingerie pour hommes et enfants.

MEETING A ST-JACQUES.—Nous lisons dans le *Meschacébé*:

[illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Mouvement de steamers.

New-York, 29 septembre.—L'*Edinburgh*, parti de Liverpool le 12 et de Queenstown le 13 est arrivé hier. Ses nouvelles ont été devancées.

Les steamers qui partent aujourd'hui pour l'Europe emportent de $600,000 à $700,000.

Le brick négrier W. R. Kibbe a été vendu hier pour $1,600.

Le steamer Kangaroo est parti pour Liverpool avec les malles et les dépêches et $137,000.

Le Bremen est parti pour Southampton et Brême avec $500,000.

Le Sénateur Douglas.

Indianapolis, Indiana, 29 septembre.—Il y a eu ici un immense meeting évalué de 30,000 à 100,000 personnes. Le sénateur Douglas a harangué la foule et s'est montré sévère contre M. Breckinridge.

Louisville, 29 septembre.—Le sénateur Douglas a parlé devant une foule nombreuse à Prentice Woods près de cette ville. Il a dénoncé Breckinridge et Lincoln comme travaillant à l'élection de Lincoln et a dit que s'il était élu la responsabilité en tomberait sur eux.

Lord Renfrew à Cincinnati.

Cincinnati, 29 septembre—Le baron Renfrew et sa suite sont arrivés aujourd'hui de St Louis et il a été reçu aux acclamations d'une foule immense. Les pompiers ont fait une démonstration brillante cet après-midi. Il y aura ce soir un grand bal à l'Opéra en l'honneur de l'illustre visiteur.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.— On trouvera dans nos colonnes d'importants avis des recorders de plusieurs districts, annonçant aux contribuables que les rôles d'assessment de 1860 sont complétés et peuvent être consultés. Celui du premier district est au No 15 de l'Hôtel de Ville, celui du second district au 42 rue Ste-Anne et celui du troisième district au bureau de recorder rue des Champs Elysées.

BUREAU DES VÉRIFICATEURS D'ASSESSMENT.— M. J. A. WALKINS, secrétaire du bureau des vérificateurs donne avis qu'il y aura réunion du bureau les lundis 1, 8, 15, 22 et 29 octobre et 5 novembre, dans le but de réviser l'assessment et de recevoir les réclamations.

ÉCOLES PUBLIQUES DU SECOND DISTRICT.—On recevra au bureau des directeurs des soumissions cachetées jusqu'au 27 courant pour la construction d'une maison d'école. Voir à l'annonce.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Paroisse de Plaquemines, le 28 sept. 1860.

Comme on s'y attendait, la réponse de votre confrère du *Picayune* au communiqué de M. A. D. Salvant, assesseur, de cette paroisse, n'a pas été longue à paraître. Notre pauvre assesseur, comme vous pouvez le voir, est abîmé dans cette lettre.

Dit votre confrère: supposons que, depuis 1858, 400 personnes aient quitté l'Ile à Coquille; 300 les baies en arrière de la Quarantaine et 30 familles les autres parties de la communauté, l'émigration, dans notre paroisse s'élèverait tout au plus à 700 âmes; mais il existerait encore une différence de 1,366 âmes entre le recensement pris par M. Salvant et le dénombrement fait par M. Arroyo, différence trop minime, sans doute, pour que M. Salvant veuille prendre la peine d'en donner l'explication au public.

Mais, dit-il, si notre assesseur avait visité l'Ile à Coquille et la Chenière Ronquille, il n'eût pas avancé qu'en 1858 la population de ces deux localités fût de 400 âmes. Votre correspondant qui, continue-t-il, connaît parfaitement ces deux endroits, affirme qu'il n'y eut jamais plus de trente à quarante habitants à la Chenière Ronquille, et pas un seul à l'Ile à Coquille.

Cette île, dit-il, appartient à la paroisse Jefferson. Qu'il me soit permis ici de rectifier l'erreur dans laquelle est tombé le correspondant du *Picayune*, erreur qui, du reste, ne change rien à la question soulevée par notre confrère. L'Ile à Coquille appartient réellement et de fait à Plaquemines et non à Jefferson, mais toujours été inhabitée. Sur la carte, cette petite île est connue sous le nom d'Ile à Lamaux, et est maintenant la propriété de la famille Lamaux.

Ainsi, voici la différence entre le recensement de M. Salvant et celui de M. Arroyo déjà grossie à 1,570 âmes.

Au sujet de ces prétendus 300 pêcheurs [illegible], en 1858 campés sur les bords des baies qui se trouvent en arrière de Lamaux, notre confrère remarque une raison que ces hommes n'étaient pas plus résidents de notre paroisse que M. Salvant, lui-même, est habitant de la lune. Cette histoire-là, dit-il, est conte de bonne femme.

Donc, il existe réellement une différence de 2,000 âmes entre le travail de l'assesseur de paroisse et celui du député-marshal des États-Unis, différence qu'il est important de se rappeler à la veille de l'élection présidentielle.

Les Breckinridgistes, vu le détestable ouragan du 15 courant, ont remis au 23 octobre prochain, l'assemblée qu'ils devaient tenir au Bas-Bas le 24 de ce mois.

Depuis la dernière tempête, nous sommes dévorés par les moustiques. Il y a bien longtemps que nous n'en avions eu en si grande quantité.

Un de nos concitoyens vient de recevoir une lettre de M. J. B. Marchand, correspondant de cette paroisse, et depuis quelque temps habitant d'Haïti. M. Marchand mande à son ami qu'il sera bientôt de retour en Louisiane, et qu'il a l'intention de recommencer ici la publication du *Fanalon National*.

Le montant des collectes pour secourir les malheureux qui perdirent dans l'ouragan du 11 août dernier le peu qu'ils possédaient, se trouve élevé ici qu'à $1,307, somme bien minime pour une paroisse aussi riche que la nôtre.

Un bon nombre de familles respectables et industrieuses, appartenant à notre population de couleur, dit-on, sont sur le point d'émigrer à Haïti. Là, ces gens jouiront en pleine liberté de tous les droits de citoyenneté, tandis qu'ici leur compte de liberté ne peut aller qu'en décroissant d'année en année.

Le Dr. Wilkinson, un de nos représentants à l'Assemblée Générale, vient de contracter avec le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans pour la construction d'une levée autour des bâtiments de la Quarantaine. Comme vous vous le rappelez, la levée qui y avait été faite il y a quelques années, fut emportée par les eaux de la mer le 11 août dernier.

De grandes bandes de nègres marrons, m'assure-t-on, parcourent les bois dans la partie supérieure de cette paroisse. Quelques-uns de ces brigands poussent l'audace, la nuit, jusqu'à arrêter les voyageurs sur la voie publique. Dernièrement un Allemand a, dit-on, été arrêté et dévalisé.

VERITAS.

NOUVELLES POLITIQUES. — Une dépêche adressée au *Cincinnati Gazette*, journal républicain, porte:

"Le sénateur Yulee, de la Floride, déclare qu'à moins que Breckinridge [illegible] Douglas [illegible] il se verra forcé de voter contre lui.

"Des lettres de la Caroline du Nord et du Mississippi indiquent que ces États sont certains pour Bell. L'honorable Joshua Hill en dit autant de la Georgie. L'honorable A. J. Hamilton écrit que le Texas votera contre Breckinridge."

—Un journal douglassiste intitulé *True Issue* vient d'être publié à Lake Providence, paroisse Carroll.

CHRONIQUE LOCALE.

ASSAUT A L'HÔTEL ST CHARLES. — Une rencontre que tout le monde regrette et qui a été la cause d'une grande effervescence dans la partie supérieure de la ville, a eu lieu, samedi, dans la bar-room de l'Hôtel St Charles.—Quelques-uns des hommes que le *Gladiator* a ramenés de Honduras où ils suivaient Walker, s'étant plaints de la conduite du commandant anglais [illegible]

[illegible]

VOL DANS LA RUE DES FRANÇAIS.—Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 heure du matin, [illegible] chez M. J. G. Bernard, rue des Français, [illegible]

CHANGEMENT D'HEURE POUR LES ESCLAVES.— A partir d'aujourd'hui, les esclaves, jusqu'en fin d'avril, les cloches télégraphiques sonneront à huit heures au lieu de neuf, pour la rentrée des esclaves dans la ville. [illegible]

INCENDIE.—Hier, entre minuit et une heure, [illegible]

[illegible]

ACCIDENT.—Hier matin, Mme Capeton, domiciliée [illegible]

[illegible]

ACADEMIE DE MUSIQUE, TROUPE DE RUMSEY ET NEWCOMB.—MM. Spalding & Rogers sont d'entreprenants *impresarios*; ils prennent presque toujours les devants à l'ouverture de la saison des amusements. Cette année ils inaugurent leur salle fraîchement décorée avec la troupe de Rumsey et Newcomb, les ménestrels par excellence. Ce soir, les portes seront ouvertes au public et l'on retrouvera des artistes connus et populaires qui se surpassent dans leurs exercices pour mériter les applaudissements de la foule. L'orchestre est sous la direction de Carl D. Visconti.

L'article suivant de la *Patrie* semble être une réponse à l'annonce faite par le *Nord* d'une coalition contre la France.

Les Périls imaginaires.

L'opinion publique, en Europe, se montre assez vivement préoccupée des éventualités de l'avenir; on dirait, au langage d'une partie de la presse belge, anglaise, allemande et italienne, que la paix du monde est menacée, que nous sommes à la veille de l'une de ces crises suprêmes dans lesquelles se débattent les fortunes et les destinées des nations.

Eh bien, devant le témoignage des faits, devant cette épreuve qui dure depuis un an, et qui dément chaque jour ces prédictions sinistres, nous n'hésitons pas à l'affirmer: le véritable péril de l'Europe est aujourd'hui la crainte même du péril: il est tout entier dans les imaginations vaines qu'un esprit calme et une conscience droite suffisent à dissiper.

Cette conviction ne nous empêche cependant pas de reconnaître que l'Europe se trouve en présence de questions qui éveillent de grands souvenirs et de généreuses sollicitudes: l'Italie s'est engagée dans une entreprise de laquelle dépend l'avenir de sa liberté civile et sa nationalité; l'Orient vient d'être le théâtre de scènes lamentables qui ont imposé de nobles et impérieux devoirs à l'Europe chrétienne. Par une suite de circonstances qui sont l'honneur et la fortune de notre temps, notre époque voit se préparer et s'accomplir des résultats durables qui marqueront des points les plus graves que nous ait légués notre histoire. Méconnaître la grandeur de ces événements ce serait avoir perdu le sens du passé; mais il y aurait aussi de la faiblesse à s'en exagérer les embarras ou les périls. Il faut surtout se garder, comme d'un enfantillage et puéril, d'ajouter aux difficultés réelles des complications chimériques et des dangers imaginaires.

Le gouvernement de l'empereur s'applique, du reste, avec une admirable modération à contenir ces débats dans leurs limites naturelles, et à faire dans cet héritage lourd et glorieux, la part des préjugés surannés et la part permanente de la justice et du droit.

Devant ces efforts constants, poursuivis avec la plus inébranlable et la plus courageuse fermeté, et la politique était abandonnée en Europe au libre jugement de tous, et les faits parlaient seuls, il ne resterait pas dans l'opinion publique une trace de ces méfiances qui compromettent toutes les causes en paralysant toutes les énergies.

Mais ce moment est précisément celui que l'on choisit pour répandre des nouvelles qui agitent et alarment les esprits, pour provoquer des conflits dans lesquels ne sont intéressés ni la dignité des gouvernements ni l'honneur et l'indépendance des peuples, et dont le seul résultat serait de jeter l'Europe dans les plus coupables entreprises ou les plus dangereuses aventures.

Chaque jour démentie par les faits, par les nouvelles également fausses qui leur succèdent, ces rumeurs, inventées par un jeu détestable ou un calcul perfide, n'en sont pas moins accueillies par la crédulité, qui fait tout accepter, et par la malice, qui fait tout redouter.

C'est à côté de la politique des réalités, la politique des inventeurs et des fantômes; à côté de la politique des gouvernements, la politique des antichambres.

Ce que valent ces prétendues révélations sur les intentions les plus cachées des princes et les actes les plus secrets de la diplomatie, il suffit de bon sens et de la conscience pour en juger sûrement.

Par une manœuvre habile, tandis qu'on provoque de tous côtés les défiances et les alarmes, on donne l'éveil à [illegible] et l'on dénonce chaque jour ces complots et ces machinations secrètes et de desseins pervers, puis on montre une surprise jouée devant les craintes mêmes que l'on a répandues. C'est, après avoir semé le vent, accuser la tempête.

Une semblable tactique, pour être perfide, ne trompe personne; il est visible pour tous que ces rumeurs, parties d'un même point, vont à un même but. On les retrouve toujours les mêmes, dans les journaux de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre; une même pensée les dicte, un même esprit les inspire. Partout où il y a une cause, un prétexte de division à fomenter, une tradition de haine et d'émulation à réveiller, un ressentiment de haine à envenimer partout où, dans cette Europe qui a été, depuis des siècles, un vaste champ de bataille, l'on peut retrouver le trace des pas d'un soldat étranger, c'est remuer de ces souvenirs, de ces préjugés, de ces instincts nationaux, pour en faire les prétendues règles de la politique et les inspirations de l'avenir.

Quelle étrange histoire n'écrirait-on pas si l'on prenait depuis un an pour des faits accomplis toutes les affirmations mises en avant par une certaine presse avec la plus assurée et le plus soutenue même que l'évidence des faits.

Aux États indépendants de l'Allemagne on dénonce les tendances unitaires de la Prusse; à l'Autriche, l'ambition de la cour de Berlin et la complicité de l'Allemagne du Nord dans l'œuvre d'unification de la maison de Hambourg; on dénonce ce même empire d'Autriche avec la Russie, puis l'Italie avec l'Autriche; on montre à l'empire un tsar l'épée formidable de la Russie; il n'y a pas jusqu'au Danemark et aux villes de race scandinave que l'on ne cherche à effrayer par le fantôme d'une alliance hostile de toute la confédération germanique, tandis qu'en retour on met sous les yeux cette même Allemagne le Danemark à la France.

La France! c'est à elle d'ailleurs que dans ces vains projets on fait la part du lion: elle renverse la papauté pour ce qu'elle ne veut pas abandonner l'alliance de Victor Emmanuel; le Piémont et l'Italie, parce que ses soldats montent une garde fidèle au pied du Vatican; elle conspire avec la Russie la chute de l'empire turc, lorsqu'elle prend, au nom de l'humanité, l'initiative de l'intervention européenne en Syrie; mais elle est avec l'Angleterre sur le point d'en venir aux mains, et voilà l'Angleterre de tous les alliés du Sultan, dont l'empereur a déclaré récemment encore vouloir maintenir la puissance; elle menace l'Allemagne au Piémont, par un traité de commerce, son alliance avec l'Angleterre; mais elle médite souvent une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, lorsque l'empereur va à Bade rassurer les princes allemands.

Par un sophisme étrange et qu'il doit suffire de montrer, chaque témoignage nouveau de nos intentions pacifiques devient un prétexte à une accusation nouvelle. En nous rapprochant tour à tour de chacune des puissances, par le mouvement naturel d'une politique indépendante, nous semblerons accusés de vouloir toutes à la fois. Ainsi donc, de la politique des [illegible]

[illegible]

Qu'importent les impossibilités et les invraisemblances! L'œuvre de méfiance se poursuit par toutes ces voies qui se croisent et se mêlent. Les contradictions mêmes servent à égarer l'opinion, et la haine que l'on ourdit ainsi, pour être plus embrouillée, n'en est que plus solide.

Dans les circonstances où se trouve l'Europe, ces efforts à déjouer crèvent à la presse honnête et loyale de sérieux devoirs de patriotisme et d'honneur. Il lui appartient, en effet, de ne pas laisser compromettre le repos et le nom de son pays, et de maintenir intacts les droits de la vérité.

Pour notre part, nous avons eu plus d'une fois l'occasion de combattre ce détestable système de mensonge. Nous signalerons désormais, avec un nouveau soin, toutes les fausses rumeurs de nature à porter atteinte à la paix de l'Europe; nous rétablirons patiemment les faits; mais lorsque ces nouvelles seront évidemment inspirées par des intentions coupables, lorsqu'elles colleront les plus mauvais instincts, les passions les plus dangereuses, nous nous bornerons à les dénoncer au mépris des honnêtes gens.

LES DRUSES.—Le *Times* commence aujourd'hui [illegible] affaires de la Turquie. Fuad Pacha, après lui, s'est commenté sa mission en faisant pendre quelques misérables. Cependant le *Times* fait remarquer que dans un pays où rien n'a moins de valeur, à certains yeux, que des créatures humaines, le nombre des exécutions signifie en fin de compte peu de chose. Il s'importe moins de connaître combien de coupables ont été pendus, mais de savoir quels coupables ont été frappés. Avant de pouvoir juger si le gouvernement turc fait son devoir, le *Times* dit qu'il faut de s'il sache ce qui sera fait d'Ahmed Pacha, de Churchid-Pacha, d'Osman-Bey et d'autres personnages de cette trempe. Il est nécessaire que les grands criminels, quelque soit le rang qu'ils ont occupé, subissent également la peine qu'ils ont méritée et que la justice turque ne se contente pas d'amonceler des cadavres qui peut-être ne représentent que la lie du peuple ou de l'armée.

Après la question de châtiment qui, après tout, n'est que la moindre des difficultés, il restera à décider ce qu'on fera quant aux Druses.—On sait que leur intention est de se retirer dans les montagnes et le *Times* pense qu'il ou leur en laisse le loisir, il sera fort difficile de les chasser de ces forteresses naturelles où Ibrahim Pacha a laissé 30 mille hommes sur une armée de 40 mille. La question de savoir ce qu'on fera de ces gens et de leur chef Mohamed-en-Nasar, qui n'est qu'un autre Nena-Saib, est, aux yeux du *Times*, d'une solution bien plus difficile.

"Le grand chef Druse, Mohamed en Nasar, dit la feuille de la Cité, l'instigateur des boucheries, présidait ouvertement son mépris pour le Sultan et défiait ses représentants. Cet homme offre le curieux spectacle d'un sauvage ayant une culture d'idées européennes et profondément au courant de la politique européenne, [illegible] mettre du mauvais côté et pour ajouter à son brutalité l'insolence que lui donnaient sa opinion [illegible]. Il se pose comme un gentleman et il cultive les relations avec les Anglais auxquels que lui permet sa résidence placée dans une forteresse des montagnes. Cette forteresse a des prétentions de palais avec ses corridors et ses galeries, ses marbres et ses decors.

"Mohammed en Nasar a accueilli, dans ces derniers temps, des Anglais dans son château, et il demandait l'honneur d'avoir beaucoup de respect pour nous. Mais il y a quelque chose d'incorrigible dans ce sauvage. Il a acquis une connaissance superficielle du langage et de la vie européenne, recueilli quelques notes des procédés [illegible] de la politique du divan [illegible]; mais son esprit ne les a pas compris. [illegible] n'est pas saisi par son intelligence toujours infiniment sauvage, qui a l'audace nécessaire pour tirer assez bien avantage des dispositions de cette tribu ou de la politique de sa race, pour organiser un complot des chefs de montagne, en pour combiner une attaque, mais qui est tout à fait incapable de rien entreprendre qui soit en dehors de la sphère de ses habitudes.

"La civilisation de ces hommes n'a que la profondeur de la peau, et ce qu'ils savent de nous, c'est à dire leur bagage d'idées européennes, se trouve attaché comme une couche de vernis sur leur sauvage intelligence primitive, avec laquelle ces notions refusent de s'identifier et dont elles ne forment qu'une décoration extérieure dépourvue d'[illegible] et discordante.

"Nena-Saib était un sauvage de cette trempe, un gentleman sauvage qui fréquentait des officiers anglais, et parlait à la manière d'un homme qui voudrait paraître européen. Nous savons jusqu'à quel point allait sa culture de son intelligence.

"Le seul usage que Mohamed, pourrait-il, ait fait de sa connaissance du monde civilisé, est de s'imaginer qu'un massacre des Maronites serait entièrement agréable à l'Angleterre, et, après ce qu'il avait été un coup porté aux intérêts français en Syrie. Voilà précisément l'idée qu'un barbare recueille d'une connaissance superficielle de la vie et de la politique de l'Occident. Il ne voit les choses qu'avec la lunette de sa.

quelle sa nature sauvage les lui révèle. Cet homme, peut-il, se croyait réellement un politique européen et croyait qu'il avait sur ses épaules la tête d'un homme d'État de cabinet, l'horrible projet de massacre des chrétiens.

"Il comptait sur l'appui de l'Angleterre, et nous n'avons pas besoin d'ajouter, par conséquent, sur la récompense de la Grande-Bretagne. Il avait alors devant lui, sans doute, la vision d'une vaste tribu qui étendrait sa puissance, d'une alliance de l'Angleterre et des Druses qui ferait sortir ces derniers de leurs stériles forteresses pour les introduire dans le luxe et la tourbillon du monde, et, finalement, de lui-même, grandi par le succès de sa tribu, devenant un grand homme et le chef du parti anglais en Syrie."

L'Angleterre, d'après le *Times*, ne veut pas seulement intervenir dans les affaires de Syrie comme spectatrice des exécutions. Ce qu'elle veut, c'est l'établissement d'un plan d'administration qui rende le retour des massacres impossible à l'avenir. Comme puissance chrétienne, la Grande-Bretagne désire assurer la sécurité future de la population chrétienne en Syrie, mais le *Times* juge qu'il sera bien difficile d'atteindre ce résultat sans prendre aucune mesure qui soit de la nature d'une intervention permanente, dans les affaires de Syrie, et cependant le gouvernement turc qui n'a aucune force matérielle et encore moins d'influence morale n'enlèvera jamais aux Druses leurs instincts sauvages et leur soif de sang humain. Une exécution sommaire de 500 hommes peut consterner momentanément de tels brigands, mais combien de temps l'impression durera-t-elle? Il n'est possible de terrifier les Druses d'une manière permanente que par l'action de la force, "et la seule garantie certaine pour la sécurité future de la population chrétienne, dit le *Times*, sera une pression constante de force européenne dans une forme telle qu'ils comprennent que tuer un chrétien c'est lutter avec l'Europe. Il faut, en un mot, que la force européenne soit pratiquement autant sentie que le gouvernement même de la Syrie, et la question de savoir comment il faut arranger cela sans établir une intervention permanente en Syrie ou une commission européenne pour gouverner le pays, constitue la difficulté que nous avons à résoudre."

CRÉATION D'UN TIR NATIONAL EN FRANCE.

Nous lisons dans la feuille officielle:

"L'empereur vient d'autoriser la création d'un tir national dont le projet était à l'étude au ministère de la guerre depuis le mois de janvier dernier.

"C'est dans le bois de Vincennes, dont les embellissements rivalisent avec ceux du bois de Boulogne, un peu en avant du fort neuf, que ce tir sera établi chaque année à l'époque des fêtes du 15 août. Cette année toutefois, par exception, il ouvrira seulement le 30 septembre prochain.

"De nombreux ouvriers travaillent avec activité à son installation.

"Il contiendra 44 cibles, auxquelles seront admis les tireurs français et étrangers avec toutes armes de guerre, de chasse et de précision; plus 6 cibles réservées à la garde nationale et à l'armée, 2 cibles pour le tir au pistolet, et 2 autres pour la société de tireurs d'arc.

"Il y aura un grand prix de 10,000 fr., et la nomenclature de l'ensemble des prix sera incessamment publiée, ainsi que celle des dons particuliers destinés à en augmenter le nombre et à encourager une institution éminemment patriotique.

"Comme le tir fédéral suisse, comme celui que la reine d'Angleterre vient d'inaugurer, comme celui qui se prépare en Belgique, le tir national français se forme sous la protection du gouvernement et sous le patronage des plus hautes notabilités du pays. Il est appelé à prendre racine dans le sol de notre patrie où tout ce qui tient au noble exercice des armes plait et attire. Rien ne manquera à cette fête intéressante à laquelle sont conviés les tireurs français et ceux de tous les pays: elle se prolongera du 30 septembre au 9 octobre inclusivement.

"Le tir national est placé sous la direction d'un comité composé de:

"M. le général Guiod, commandant l'artillerie de la 1re division militaire, président.

"M. de Potier, lieutenant-colonel du 34e de ligne.

"M. le chef de bataillon Nessler, commandant l'école normale de tir.

"M. de Ranck, ancien député, commandeur de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

"M. de Baylen, commandant le 6e bataillon de la garde nationale, chef de division au ministère du commerce.

"M. de Saint-Albin Lagayère, directeur et propriétaire du journal le *Sport*.

"M. Charles Duval, architecte.

"Les prix et dons particuliers peuvent, dès à présent, être envoyés au président du comité, à l'école d'artillerie, au fort de Vincennes.

"Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Augier, administrateur du tir national, boulevard des Italiens, No 26."

On lit dans le *Correspondant de Nuremberg*:

"Le Conseil fédéral suisse vient d'adresser une nouvelle Note aux puissances. Dans ce document, le Conseil fédéral insiste particulièrement sur ce que le gouvernement français vient non seulement de préparer, mais même de faire commencer les travaux de fortifications à Thonon. S'appuyant sur ce fait, le Conseil fédéral invite les puissances de pourvoir au maintien du *statu quo* jusqu'à ce qu'une conférence ait décidé sur la situation politique de la Savoie et de la Confédération helvétique."

—Nous reproduisons, d'après une traduction de l'arabe, une partie de la lettre adressée par Abd-el-Kader au colonel Churchill, à Beyrouth.

Après les compliments d'usage, l'émir continue ainsi en lettres:

"J'espère que la tranquillité sera bientôt rétablie mais je dois cependant avouer que ce que j'ai fait est peu en comparaison de ce que j'aurais voulu faire. Mon seul but était de sauvegarder la vie et la propriété des chrétiens, mais les hommes ont commis tout ce que mes hommes n'ont pu leur arracher, et ce n'est une grande source de regrets.

"A présent, tout est tranquille ici. Beaucoup attendent l'occasion d'émigrer parce qu'ils n'ont point de logement. La solution ne peut tarder, car la justice impériale le demande, c'est le seul moyen de maintenir et de consolider l'empire. Il ne faut point de délai afin de ne point tromper les masses. J'ai, vu que vous voudrez bien me donner de vos nouvelles. Recevez mes remerciements sincères et employez-moi à tout ce que je pourrai faire pour vous.

"Je prie le Tout-Puissant de vous garder.

"Votre sincère et dévoué ami,

"ABD-EL-KADER, fils de Mahi-Eddeen."

(*Express* du 8 septembre.)

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Correspondant de Magdebourg*:

Nous venons de recevoir de Gotha la nouvelle que, le 27 août, à minuit, une partie du beau château de Gotha (appelé Friedenstein), a été la proie des flammes. La partie incendiée est une grande chambre d'automne, et la conservation de ce dernier n'est due qu'à cette circonstance que le vent chassait les flammes du côté opposé, et qu'en outre les pompes déployaient une grande activité. A une heure et demie, le cadran de l'horloge était en flamme, et, peu après, les cloches sont tombées sur les décombres fumants. Les détails manquent encore.

—Cette nuit, vers une heure, rapporte l'*Avenir* d'Anvers du 1er septembre, un meurtre a été commis dans notre ville. Voici dans quelles circonstances: Une vingtaine de matelots anglais, américains et espagnols étaient attablés dans un estaminet au premier bassin, lorsqu'une querelle surgit entre quelques-uns des marins.

Sur l'invitation du *bass*, ils quittèrent la maison; mais arrivés dans la rue, une bataille sanglante eut lieu entre les matelots, dans laquelle le second du navire américain *Elissa*, naviguant sous pavillon anglais, reçut un coup de couteau dans le dos; l'arme pénétra à une profondeur considérable. Les premiers soins furent prodigués au blessé par M. le docteur Bessems, qui s'était rendu en toute hâte sur le théâtre de la lutte.

Après le premier pansement on transporta le malheureux marin, nommé Wilkins Morrison, à l'hôpital Sainte-Elisabeth. Quelques instants après lui arrivée dans cet établissement, il rendit le dernier soupir.

Deux autres matelots ont été blessés dans la mêlée des blessures moins graves. Ce matin, plusieurs des batailleurs ont été arrêtés par la police du bassin, et provisoirement écroués à l'Amigo, entre autres un matelot italien, d'autres décrit autrichien, accusé du crime.

—Le voyage de lord Caithness et de sa locomotive dans le nord a été signalé par quelques incidents curieux. Dans les Highlands, il a rencontré sur une route un homme qui conduisait une charrette attelée d'un cheval. Aussitôt que cet homme aperçut la voiture et la locomotive du comte, il a arrêté son cheval et s'est mis en observation. Lorsque sa seigneurie s'est avancée plus près, cet homme a paru être en proie à une vive inquiétude; il regardait de tous côtés, et il a fini par aller se cacher dans un petit bois avoisinant la route. Le cheval, moins effarouché que son maître, est resté tranquille au beau milieu de la route, regardant attentivement et sans broncher la machine quand elle a passé auprès de lui. Le charretier s'est décidé quelques moments après à quitter sa cachette.

En arrivant à une auberge, en pleine campagne, le comte a trouvé l'auberge déserte: toutes les portes étaient fermées hermétiquement. Il est descendu de voiture, et il a frappé longtemps à la porte sans pouvoir obtenir de réponse. Enfin une vieille femme s'est hasardée à une fenêtre et lui a demandé ce qu'il voulait. Sa seigneurie a dit qu'elle voulait passer la nuit dans cette auberge. La vieille a répondu: "Nenni! nenni! nous ne voulons pas de gens de votre sorte chez nous; nous avons assez de saltimbanques comme cela!" Le comte s'est efforcé de détromper ces braves gens; il n'y est pas parvenu. Alors il a continué son chemin et s'est arrêté chez un fermier du voisinage qu'il connaissait et à qui il a conté son aventure. Le fermier est revenu avec lui jusqu'à l'auberge, où il a fini par obtenir que le comte et la comtesse fussent reçus et hébergés. (*Bradford Journal.*)

—On écrit de Lacaquille (Dordogne) au *Périgord*:

"Une famille composée de cinq personnes, tenant cantine sur la ligne du chemin de fer, entre Thiviers et Lacaquille, fit son souper avec des champignons rouges ressemblant à l'orange; la mère, le père et deux enfants seulement en mangèrent. Dans la nuit, un enfant de douze ans mourut, une petite fille de quinze ans était également morte le lendemain à trois heures, et la mère était dans un état tellement désespéré qu'elle doit probablement être morte à l'heure où je vous écris. Le père seul a pu, dit-on, échapper au poison malgré de violentes convulsions."

—On lit dans le *Sémaphore de Marseille* du 4 septembre:

"Un phénomène assez rare dans notre port s'est produit hier matin: un raz-de-marée a subitement prodigieusement les eaux du vieux port et a déterminé à la passe le mouvement d'un courant d'une très grande violence. Un navire, le *Nizam* qui sortait près du fort Saint-Nicolas, a chassé sur ses ancres et a été entraîné vers la passe, où il a éprouvé de nombreuses avaries d'oscillation.

"Les marins du *Chaval* et d'autres navires sont venus au secours du *Nizam*, qui courait le risque de se briser sur les bords de la passe, et ce n'est qu'après une manœuvre de deux heures qu'on a pu le ramener dans le port.

"Trente mécaniciens engagés pour être employés aux travaux de l'isthme de Suez ont pris passage à bord du bateau des Messageries impériales *Dydanès*, qui est parti avant hier dimanche pour Alexandrie."

—On lit dans une correspondance adressée de Turin à la *Patrie*:

"La ville de Florence va élever une statue à Dante Alighieri. Le gouvernement a ajouté à la souscription nationale 600 [illegible]

C'est le sculpteur de Ravenne, Enrico Pazzi, qui est chargé de l'exécution. La statue doit être finie en 1865. On compte célébrer à cette époque la fête littéraire de l'Italie."

—Devant le magistrat de Westminster était traduit ces jours derniers un homme qui prétendait être Jésus Christ et Dieu le père tout à la fois. Cet individu est un nommé Alexander Nicholls, de Warwick square, fort beau garçon, à la mine intelligente, agité plein de cheveux en haut. Il était accompagné de son frère, ayant avec lui une très grande ressemblance. Il paraît que Nicholls a reçu une excellente éducation. Après avoir été pasteur clerc, il a été armateur; mais des revers l'ont réduit à un état de pauvreté qui a altéré son cerveau. D'abord en monomanie consistait à croire que ses navires étaient retenus illégalement, et pendant deux ans il accabla de suppliques la princesse Mary de Cambridge, le duc de Cambridge et les autres membres de la famille royale, l'amirauté, l'évêque de Londres. Dans ces lettres, les idées les plus incohérentes étaient mêlées à des citations de l'Écriture; enfin il écrivit à la princesse Mary des lettres si peu respectueuses qu'elles entraînèrent l'arrestation de leur auteur. Le pauvre homme a soutenu devant le tribunal qu'il était dans son bon sens et a protesté contre son arrestation. Un médecin ayant été chargé d'examiner l'inculpé, celui-ci lui a déclaré être le Sauveur et a offert de le lui prouver en lui montrant son flanc percé de la lance.

Le magistrat a ordonné de remettre l'inculpé aux autorités paroissiales de Saint-George, Hanover square, pour le placer dans un asile de fous. (*Globe.*)

Décédé, hier dimanche, 30 septembre, à 5 heures et demie, FRANÇOIS LAFFERRANDERIE, âgé de [illegible] mois, fils de Jean Marie Lafferranderie et d'Olympe Quiguard. Les parents et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, 1er octobre, à 4 1/2 heures. Le convoi partira de la rue Tremé, entre Bayou et Quartier.—De la part de son père.

Décédé à minuit, ADELARD EVALTURE CHARBONNET. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi. Son corps sera exposé rue Robertson entre Esplanade et Kerlerec. De la part des familles Charbonnet, Degruy et St Amand.

Marié, jeudi 27 septembre 1860, par l'honorable juge Aug. Duquercron, ARMAND GAILLARD, à Mlle OLYMPE AMAND, tous deux de cette ville.

AMER DE HOSTETTER. — Les milliers de personnes qui se servent de cet excellent remède pour la dyspepsie, la maladie de foie et les maladies qui en proviennent, sont averties que d'infâmes [illegible] sont répandus au Sud et dans l'Ouest, [illegible]. [illegible] "Dr J. Hostetter's Stomach Bitters," [illegible] A partir du 1er janvier 1861, nous placerons une nouvelle gravure, [illegible].

1 oct—6f — HOSTETTER & SMITH

Rhumatisme et Diarrhée.

Diverses de conviction les habitants de la Louisiane de l'efficacité des remèdes contre le rhumatisme et la diarrhée, déjà demandés au public, le propriétaire [illegible] en vente au No 117, rue Ste-Anne, No 117.

(*Certificats.*)

"Je certifie que Mme Jacquemard a été affligée pendant un an de douleurs rhumatismales, [illegible]

WM H. HENDERSON, No 150, rue Dauphine.

"Tous les remèdes prescrits par les médecins et d'autres personnes pour me guérir de la diarrhée [illegible]"

Nlle-Orléans, 25 juillet 1860. P. MARX, rue des Magasins, No 150.

6th Ward Rough & Ready Club.

Les membres du Rough & Ready Club sont notifiés qu'un meeting aura lieu, CE SOIR, (lundi) à la salle St-Philippe, à 7 heures. Par ordre du Président, Jno. A. WEYSHAM, Secrétaire. 1oct

AVIS. Les membres du club BELL & EVERETT de la Nouvelle-Orléans, sont invités à assister à une Assemblée qui aura lieu, dans la salle du Comité Exécutif, Bâtisse Story, LUNDI, 1er octobre, à midi, dans le but de prendre des mesures pour la grande procession du mercredi, 3 octobre. A. MAZUREAU. 29 sep—2f

Excursion à Jackson, Miss.

Les personnes qui ont l'intention d'assister au Mass Meeting BELL & EVERETT qui aura lieu, le 4 et le 5 octobre, à Jackson, Miss., sont priées de venir se faire inscrire dans la salle du Comité Central Bell et Everett (Bâtisse Story) ou l'on peut se procurer des tickets. Un comité spécial partira mercredi soir. Ticket d'excursion, aller et retour, $5 00. J. O. NIXON, THOS E. ADAMS, M. A. FORTE, Comité d'arrangements. 1oct—2f

AVIS D'ÉLECTION.

Par suite de la proclamation de son Excellence THOMAS O. MOORE, gouverneur de l'État de la Louisiane, daté du 7 de septembre 1860 les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par la présente notifiés qu'une élection sera tenue MARDI, 6me jour de novembre 1860, à l'effet de choisir six électeurs pour Président et Vice-Président des États-Unis, comme suit:

Un électeur pour le Premier District Électoral composé des paroisses de Plaquemines et St-Bernard, du Troisième District de la Nouvelle-Orléans et du faubourg Tremé.

Un électeur pour le Second District Électoral, composé du Second District de la Nouvelle-Orléans, (à l'exception du faubourg Tremé,) et le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un électeur pour le Troisième District Électoral, composé du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve sur la rive droite du fleuve Mississipi, des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche et Terrebonne.

Un électeur pour le Quatrième District Électoral, composé des paroisses de St-Tammany, Washington, Livingston, St-Hélène, East-Feliciana, West-Feliciana, Pointe-Coupée, Bâton-Rouge, Ouest-Bâton-Rouge et Iberville.

Un électeur pour le Cinquième District Électoral, composé des comtés des Attakapas et Opelousas, et des paroisses Rapides et Avoyelles.

Un électeur pour le Sixième District Électoral, composé des comtés de Natchitoches, Ouachita et Concordia, et des paroisses Catahoula et Franklin.

Les polls seront ouverts dans un lieu déterminé d'élection, depuis 8 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M., le dit jour, 6 de novembre 1860, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en triplicata devront être envoyés au souscripteur, chargé de les transmettre conformément à la loi.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, le 22 de septembre 1860. E. T. PARKER, shérif.

Changement de domicile.

Les soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont quitté leur magasin "Maison Rouge" entre les deux marchés, et fait l'ouverture d'un nouveau magasin de gros No 82, rue du Canal, où ils auront constamment en mains un assortiment considérable de marchandises sèches qu'ils offriront au plus bas prix et des termes avantageux. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à visiter leur établissement. TURCOTTE & BLANCAND.

—AVIS—

Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont transféré leurs marchandises du Magasin Rouge à celui du magasin Jackson, encoignure Ste-Anne et Chartres, où ils auront toujours en mains un assortiment complet de marchandises des plus belles nouveautés. TURCOTTE & BLANCAND, Magasin Jackson.

Habillements confectionnés MALARD & TOOKER,
Encoignure des rues du Canal et de la Vieille Levée.

NOUS avons reçu tout récemment un GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS A LA MODE, de bonne qualité et en étoffes choisies expressément pour notre marché. Nous offrons ce stock à nos pratiques et au public en général, notre stock ou prix [illegible].

[illegible]

AUX HABITANTS.
MALARD & TOOKER,
Encoignure des rues Canal et Vieille Levée.

NOUS avons en magasin un GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS D'HABITATIONS POUR L'HIVER, pour hommes et femmes, ainsi que pour enfants de tout âge. [illegible] MALARD & TOOKER, Encoignure Canal et Vieille-Levée. 1 oct—6f v 3f c

GRAND DEBALLAGE.
MAISON RILLIEUX & REGGIO,
180 rue Bourbon.

NOUS avons reçu de Paris et de New-York, un grand assortiment de marchandises pour l'automne et l'hiver. [illegible]

Poisson nouveau.

EN débarquement du navire Swiss Cheque, arrivé de Boston—[illegible] maquereaux No 2, No 3, No 1 [illegible]. A vendre par FRED. AVET, rue Vieille-Levée, Nos 59 & 61, entre Bienville et Conti.

BEURRE.—En débarquement du steamship De Soto, arrivé de New-York—[illegible] A vendre par FRED. AVET, Vieille-Levée.

WHISKY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

PORC—100 barils mess, prime et rumps, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue de la Vieille Levée.

BACON—Épaules, plats-côtés et jambons prime, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BOEUF—20 barils mess pour familles, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

JAMBONS—20 tierçons jambons de Duffield, pour à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

GRAISSE—20 tierçons et barils [illegible], à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

MAQUEREAUX—20 barils gros maquereaux No 3, 100 barillets, Nos 1 et 2, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

FARINE—300 barils farine extra, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

RIZ—20 tierçons riz prime de la Caroline, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

MADERE, Sherry, Porto—100 quarts de pipe [illegible]. A vendre par LANATA FRERES, 9, et 11, rue Jefferson.

CHAMPAGNE—100 paniers Heidsick Piper, 100 paniers Moet et Chandon, à Epernay, [illegible] à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

PATES, Truffes, Sardines—[illegible] A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

GENIEVRE, Absinthe, Kirsch, [illegible] A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire [illegible], à vendre par PRÉAU & COUTURIE, [illegible]

LAFFITTE & DEFFARGE.
133.........RUE ROYALE.........133

OFFRENT à vendre des vins vieux en barriques et en caisses, rouges et blancs pour l'ordinaire et la dessert, tels que BORDEAUX, CHAMPAGNE, MADERE [illegible] BOURGOGNE, [illegible].

L'AUTOMNE ET L'HIVER DE 1860.
Rue St-Charles, Nos 26, 28 et 30
ENCOIGNURE COMMUNE.

VETEMENS ET LINGERIE
EN GROS ET EN DETAIL!

REÇU par les derniers steamers, un des plus grands et des plus beaux stock de

Vêtements d'automne et d'hiver dans le pays!

Ce stock ne saurait être surpassé sous le rapport du genre, des étoffes et du bon marché.

Les marchandises sont partagées en trois départements mais sont toutes sous une vue générale:

Le magasin No 26, rue St-Charles, —POUR LE— LINGE D'ENFANTS,

Le magasin No 28, rue St-Charles, —POUR LE— LINGE D'HOMMES,

Le magasin No 30, rue St-Charles, POUR LA LINGERIE ET LES CHEMISES.

Les vendeurs parlent le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 1er oct—1f

Magasin d'habillements d'enfants,
26......rue St-Charles......26
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Ce magasin est exclusivement pour les jeunes gens, les petits garçons et les enfants.

HABILLEMENTS, CHEMISES ET LINGERIE
En gros et en détail.

Le soussigné vient de faire l'ouverture d'un GRAND et EXCELLENT STOCK de VETEMENTS DE TOILETTE et d'école Pour l'automne et l'hiver,

—COMPRENANT— Tous les genres et toutes les qualités.

Ces articles seront vendus à des PRIX très RAISONNABLES.

Les vendeurs parlent le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

L. W. LYONS & Co. Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 1er oct—1f

Malles, sacs de voyage,
VALISES, PARAPLUIES ET Vêtements imperméables DES Meilleurs genres et qualités. Faits sur commande et garantis. L. W. LYONS & Co. Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 1er oct—1f

Chemises! Chemises!

Reçu par les derniers steamers, un grand assortiment de CHEMISES Des dernières genres! De différentes qualités et grandeurs—blanches et en couleur. FAITES EXPRESSÉMENT POUR Le marché de la Nlle Orléans. *Pour hommes, jeunes gens et enfants!* L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 1er oct—1f

PAPIER PEINT.
HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres, ancien 149.
Papier peint. Papier peint.

L'ASSORTIMENT de PAPIER PEINT est au grand complet, et se compose des meilleurs produits des FABRIQUES FRANÇAISES. [illegible] Les soussignés [illegible] PRIX et QUALITÉS [illegible] DESSINS différents. 1oct

Conservez vos dents!
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

Les dents sont indispensables à l'homme; mais elles, plus de beauté, plus de voix, de plus de santé. [illegible] Consultations en français, en espagnol et en anglais. 17 oct—1m

Bi-Sulfite de Chaux.

LE soussigné ayant été nommé agent et fabricant de la manufacture de Bi-Sulfite de Chaux de la rue Clark, comme successeur de MM Marcelin & Eude, est prêt à fournir du Bi-Sulfite aussi pur et beaucoup meilleur qualité que celle fabriquée par eux. Il sollicite l'appui des planteurs et des négociants. Les demandes devront être adressées au soussigné, au pied de la manufacture, rue Conti, No 31. 1sept—2m P. MARCELIN, agent.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société, pour le commerce des grains en général, sous la raison H. DE MAMY & Co, au No 31, Nouvelle Levée. H. DE MAMY, F. ARNAUD, JOS. B. DE MAMY. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1860. 3 sept—1m

Changement de local.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co. ont transporté leur MAGASIN de la rue de la Douane, No 65, à la VIEILLE LEVEE, No 52, encoignure Bienville.

Terre à vendre au Texas.

1107 ACRES DE TERRE, une partie boisée, convenable pour une ferme ou l'élève des bestiaux, dans le comté Brazoria, face au Bayou Austin, [illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, Vieille Levée No 52, encoignure Bienville.

Cigares de la Havane.

CONSTAMMENT en magasin, un assortiment choisi des marques suivantes: Regalia Britanica, Intimidad, Cabañas, Partagas, El Sol, Washington, Cervantes, [illegible] Augustos, Reynas, Flor de Morales, El Aderio, Meridiana, Flor de Mayo, La Rosalia, &c. &c. A vendre par F. RIVAS, No 28, Vieille-Levée entre Douane et Bienville.

Maison Meublée.
133.........RUE ROYALE.........133
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE.

MME F. PRATS annonce respectueusement qu'elle vient d'ouvrir une maison meublée, avec pension [illegible]

Commis pharmacien.

UN jeune homme sachant le français et l'anglais et qui a travaillé dans la pharmacie, désire trouver une place de commis pharmacien. [illegible]

A LOUER.

Une maison, bâtie en briques, avec [illegible] à l'encoignure des rues St-Philippe et St-Claude. [illegible]

COUVERTURES FRANÇAISES
De 3 points et demi.

NOUS offrons aux planteurs, à très bas prix, 1200 COUVERTURES FRANÇAISES [illegible] C. A. BARRIERE & BRO. No 168, rue du Canal, Bâtisse Touro.

SARDINES à l'huile—[illegible] A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3 & 14 rue St-Louis.

CONSERVES alimentaires—[illegible] A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3 & 14, rue St-Louis.

DIVERS en magasin—Vins en barriques et 1/2 de cognac, Whiskey Tuscaloosa, Whiskey en caisse de Bufton, Whiskey en caisse de Duly. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 3 & 14, rue St-Louis.

MIEL blanc de la Havane—20 barils en débarquement du brick A. A. Chapman, à vendre par F. PLASSAN.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] en débarquement du brick A. A. Chapman, de la Havane, à vendre par F. PLASSAN, [illegible] rue Vieille Levée.

DEMOCRATIE NATIONALE.

BUREAU DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ÉTAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans.

POUR PRÉSIDENT: STEPHEN A. DOUGLAS, DE L'ILLINOIS.

POUR VICE-PRÉSIDENT: HERSCHEL V. JOHNSON, DE LA GEORGIE.

Electeurs présidentiels: Premier District — Col. MAUNSEL WHITE, Plaquemines, Électeur. CH. BIENVENU, St-Bernard, Substitut. Deuxième District — PIERRE SOULÉ, Orléans, Électeur. W. G. MULLEN, Orléans, Substitut. Troisième District — GUSTAVE LEROY, Jefferson, Électeur. DESIRÉ LEBLANC, Assomption, Substitut. Quatrième District — J. DUNCAN STEWART, Est Bâton-Rouge, Électeur. W. F. KERNAN, Est-Feliciana, Substitut. Cinquième District — Hon. JOSHUA BAKER, Ste. Marie, Électeur. W. W. WHITTINGTON, Rapides, Substitut. Sixième District — Col. R. D. COLEMAN, Madison, Électeur. J. M. T. RICHARDSON, Morehouse, Substitut.

Par ordre du Comité Exécutif pour l'État de la Louisiane, G. W. MUNDAY, président. Geo. A. FOSDICK, vice-président. LOUIS DUFAU, secrétaire. 15 août—au 6 n.

Ouverture.
ACADEMIE DE MUSIQUE,
ci-devant AMPHITHEATRE DE SPALDING ET ROGER.

SPALDING et ROGER.......Propriétaires. G. O. CHESLEY.......Directeur. D. R. CALDER.......Trésorier.

LUNDI, 1er octobre 1860 — Avec les célèbres MENESTRELS DE RUMSEY ET NEWCOMB.— Ils commenceront la saison avec une série de pièces nouvelles, chants, danses, extravaganzas, &c. et terminant avec la pantomime comique intitulée VOL-AU-VENT, ou le Bal des Aventures.

ADMISSION, 50 cents; enfants et domestiques, 25 cents. [illegible] F. A. CLARK, agent, pour MM. Rumsey et Newcomb. 1 oct

Collège des Jésuites,
Encoignure Baronne et Commune.

LUNDI prochain, premier octobre, les classes seront rouvertes dans cette institution. L. CURIOZ, sup. 25 sep—9f

Bureau de la compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.
No 4, rue Royale

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 4 octobre prochain pour la fourniture de 415,000 pieds (B. M.) de cypre rouge des dimensions suivantes [illegible]

S. L. JAMES, Ingénieur et surintendant. 25 sept

AVIS.

DEPUIS le 1er août dernier, MM. C. W. MEILDAL et CHARLES T. DUGAZON sont intéressés dans les affaires de notre maison et chargés de notre procuration. Nlle-Orléans le 25 septembre 1860. EUG. ROUSSEREAU & Co.

J. D. DAMERON & Co,
Rue du Canal, No 124,

OFFRENT au public un choix de tous les genres de Tapis velours, Wilton et Bruxelles. Impérial, 3 plis et Ingrain. Devants de cheminées, baies, paillassons, &c. Toile cirée. 3 à 24 pieds de large, des meilleures qualités et des qualités moyennes. Étoffes à rideaux. Brocatelle, soie et laine, damas, franges, cordons, glands, &c. [illegible] Abat-jour. [illegible]

MANTEAUX,
MANTELETS, BURNOUS.
THEO BANZIGER
Nos 122 et 130, Rue Royale,
Rue St-Philippe.

ANNONCE à ses amis et à sa clientèle qu'il a fait l'ouverture d'un grand assortiment de MANTEAUX, MANTELETS, en drap, soie et velours, et du dernier genre.

Ornements pour Tombeaux.

MICHON & DESPORTES,
Nouvelle-Orléans, rue Royale, 166.
Paris: Passage des Petites-Ecuries, No 5.

Cette MAISON, si connue pour l'extrême modicité de ses prix, vient de recevoir un IMMENSE ASSORTIMENT DE COURONNES, CROIX, FLEURS, MEDAILLONS et autres ornements pour tombeaux. [illegible]

Jamais cette maison n'avait eu à offrir un aussi magnifique assortiment que celui qu'elle vient de mettre en vente. 27 sep—1m

ON DEMANDE

UNE BONNE GARDIENNE, parlant français, pour prendre soin de deux petits enfants. S'adresser à L. W. LYONS, Enc. St-Charles et Commune.

Académie Jefferson,
Rue Bourbon, No 43, Nlle-Orléans.
DIRIGÉE PAR
G. J. LORD.

La réouverture de cette institution est fixée au 3 septembre et la rentrée des classes a lieu le même jour. Les parents qui désirent y mettre leurs enfants sont priés de les y présenter au commencement de la saison. 31 août—1m

COLLEGE
Rue Dryades, entre Clio et Erato.
Dirigé par Charles Lavender.

M. LAVENDER a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes aura lieu

Lundi, le 3 septembre.

Pour les Prospectus s'adresser au Collège ou à M. Caminada à la Banque des Citoyens. 31 août—3m

DEMANDE.

UN jeune homme, possédant une belle écriture, et les deux principales langues, au moins française et anglaise, trouverait à s'employer en assistant à la tenue des livres d'une Pharmacie. [illegible]

A vendre à l'amiable,

UN jeune nègre créole âgé de 17 ans, cuisinier et domestique, bon sujet et bien recommandé. S'adresser Passage de la Bourse, No 30.

VIN......VIN.

REÇU par le Destino de Barcelone, 100 1/2 barriques vin rouge de Santa Margarita, [illegible] ANTONIO COSTA, rue de la Douane.

Changement de domicile.

JE préviens le public que je viens de transporter le bureau de courtage au No 126 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine. J. B. DERREY, courtier.

AVIS.

A DATER de ce jour, M. A. COUTIN, muni de pleins pouvoirs, est chargé de la gestion de nos affaires en cette ville. BUNGE, BURLAGE & Co. Nlle-Orléans, le 1er septembre 1860.

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant. F. Romagosa [illegible] F. ROMAGOSA, JAYME MAGI. Nlle-Orléans, 5 juillet 1860.

Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 196, rue Bourbon, au No 82, même rue, entre Bienville et Conti.

Bouteilles! Bouteilles!

250 paniers de 100 bouteilles chaque. En magasin et à vendre par A. CARRIERE & Co. 37, Vieille-Levée.

INSTALLATIONS POUR GAZ.
HENDERSON & GAINES,
100, RUE DU CANAL.

FONT maintenant l'ouverture d'un assortiment complet d'INSTALLATIONS POUR GAZ, tels que lustres, flambeaux pour cheminées et consoles, etc., provenant des manufactures anglaises, françaises et américaines, aux plus bas prix connus dans les pays. [illegible]

Chemin de fer Illinois Central.

DEUX convois partent du Caire tous les jours, la matinée et le soir, à l'arrivée des convois de la Nlle-Orléans, et se relient directement avec toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest. [illegible]

W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago. W. R. ARTHUR, Surintendant général à Chicago. E. P. LEWIS, Agent général du Sud, N. O.

Ticket National de l'Union.

POUR PRÉSIDENT: JOHN BELL, du Tennessee.

POUR VICE-PRÉSIDENT: EDWARD EVERETT, du Massachusetts.

ÉLECTEURS PRÉSIDENTIELS POUR LA LOUISIANE:

Premier District Électoral. RIVIERE GARDERE, de St-Bernard, électeur. G. De FERRIET, d'Orléans, substitut.

Deuxième District Électoral. L'HON. RANDELL HUNT, de la ville, électeur. JULES LAVERGNE, de la ville, substitut.

Troisième District Électoral. CHRISTIAN ROSELIUS, de Jefferson, électeur. DUNCAN S. CAGE, de Terrebonne, substitut.

Quatrième District Électoral. J. O. FUQUA, d'Est-Feliciana, électeur. H. M. FAVROT, d'Ouest Bâton-Rouge, substitut.

Cinquième District Électoral. THOMAS H. LEWIS, d'Opelousas, électeur. VALSIN FOURNET, de St-Martin, substitut.

Sixième District Électoral. JOHN RAY, d'Ouachita, électeur. L'HON. S. L. HODGE, de Caddo, substitut.

Chaque votant donne son vote pour SIX ÉLECTEURS dont chacun doit résider dans un District séparé.

QUARTIER GÉNÉRAL Comité Exécutif d'État.

Parti Constitutionnel de l'Union.

DES MASS MEETINGS auront lieu comme suit, dans toute la ville, avant l'élection présidentielle:

3me District—Place Washington, mercredi, 15 août. 2me — Place d'Annunc., samedi, 1 septembre. 1er — Place Clay, mercredi, 19 — 1er — A la statue de Clay (rue du Canal), mercredi, 3 octobre. 3me — Place Washington, mercredi, 17 oct. Rive droite (Alger) samedi 27 octobre. 1er District—A la statue de Clay (rue du Canal), lundi, 5 novembre.

Des orateurs distingués harangueront ces assemblées. Les différents clubs attachés au Parti Constitutionnel de l'Union ou BELL et EVERETT et le public en général, sans distinction de parti, sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre du comité, M. MUSSON, Président. THOS CURRY, Secrétaire. 8 août—3m

UNION GUARD.
DEUXIÈME DISTRICT.

Ce club se réunit tous les VENDREDIS SOIR, à 7 heures et demie, dans la salle de bal D'ORLEANS, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Tous ceux qui sont favorables à l'élection de JOHN BELL à la présidence et d'EDWARD EVERETT à la vice-présidence, sont invités à assister aux séances et à se joindre au club. Par ordre, R. D. HUBBARD, Secrétaire. 22 août

TAXES D'ETAT.—Avis aux Contribuables.

LES tableaux d'assessment du Premier, Deuxième et Troisième Districts représentatifs (Premier District municipal) seront exhibés, pour être examinés et rectifiés, dans la chambre No 15, au City Hall, pendant trente jours, à partir du 1er octobre 1860. [illegible] W. EMERSON, Recorder. 29 sept—30t

Avis aux contribuables de la Ville.

LE Board de Surintendants d'Assessment se réunira au City Hall, chambre 15, lundi, les 1, 8, 15, 22 et 29 octobre 1860 et le 5 novembre suivant, pour examiner les tableaux du Board des Assesseurs et recevoir les réclamations. [illegible] JAS A. WATKINS. Secrétaire du Bureau des Surintendants d'Assessment. Nlle-Orléans, 28 août 1860.

ACADEMIE.
123, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

NOUS rappelons aux parents et aux élèves que l'ouverture des classes aura lieu lundi, premier octobre. [illegible]

AVIS.

LA société LLOYD & RAPP a été dissoute d'un commun accord. [illegible] L. RAPP.

Avis.

LE soussigné prévient le public, que, par acte passé devant S. Magner, notaire en cette ville, il a acquis tous les droits de Mme E. Guittard au magasin situé au coin des rues Ste Anne et Royale. [illegible] L. RAPP.

AVIS AUX CLIENTS.

PAR suite d'une baisse générale dans les articles, dans les salaires, etc., etc., les soussignés sont obligés de baisser le prix de la barbe et de la coiffure à 15 cts à partir du 1er octobre 1860. J. G. Bernard, P. C. Volperta, J. Kramer, Th. Moreau, Jacob Hills, Joseph Rollins, V. Triquet, R. B. Sorber, Henry Fanara, [illegible]

DEMANDE

UN jeune homme prompt au calcul, parlant et écrivant également bien le français et l'anglais, demande une place comme commis teneur de livres. [illegible]

ON DEMANDE

UNE couturière-blanchisseuse pour une famille peu nombreuse. Aussi—Une gardienne d'enfants. S'adresser No 12 rue St-Louis ou 261 rue Bourbon.

Demande.

ON demande une dame d'un certain âge pour avoir soin de quatre petites filles et leur enseigner les premiers principes d'éducation. [illegible]

DEMANDE.

ON demande à acheter plusieurs esclaves, de l'âge de dix jusqu'à trente-cinq ans, pour la ville ou la campagne. S'adresser rue de la Douane, No 126, à Derrey, courtier.

Nourrices.

DEUX JEUNES NOURRICES, ayant des enfants créoles, demandent à se placer dans des familles, pour nourrir leurs enfants. S'adresser au bureau de placement, rue Ste-Anne, No 37.

ECOLE PRATIQUE
DIRIGÉE PAR CH. CARON,
192, rue Dauphine, entre Ste-Anne et Dumaine.
Méthode toute particulière.

CLASSES DU JOUR, de 9 h. à 3 h. — Connaissances usuelles, Anglais, Français; musique vocale. Classe du soir de 6 h. à 9 h. — Anglais, Français; comptabilité; mathématiques.

A vendre.

UNE machine avec son ménage, pour la fabrication de chocolat, et une autre plus petite, ainsi que ses moules et accessoires. Aussi une installation de distillerie complète. S'adresser rue du Quartier No 35 à A. D. CHARPENTIER.

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.
E. FAY & MASSON,

Rue de Chartres, Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis.

MM. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent un grand assortiment de meubles riches, palissandre, acajou, chêne et autres, meubles pour salons et chambres à coucher; tables de salon et consoles, et un beau choix de porcelaines et bronzes, [illegible] E. FAY & MASSON. 31 sept—3m

A vendre ou à louer à bail.

Le soussigné désire vendre ou louer, à un long bail, sa propriété, rue des Ursulines, No 265, entre les rues Robertson et Claiborne. ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.

MADAME THIERRY,
au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs frais pour [illegible] et fêtes, expédiera pour la campagne. [illegible]

AVIS.

M. PETIT DELAMARRE a l'honneur d'annoncer au public, qu'à partir du 1er octobre prochain, il ouvrira un magasin de CHAUSSURES, rue Toulouse, No —, [illegible]

A Louer,

Une maison en briques pour dépôt de marchandises, pour VINS OU LIQUEURS, avec écurie et hangar, rue du Quartier Nos 35 et 37. S'adresser sur les lieux ou à A. THIERRY, Enc. Bayou et Derbigny.

A vendre et à louer.

A LOUER—UNE belle maison de résidence située rue du Quartier No 131. A VENDRE—Deux belles maisons [illegible] AUSSI—Un lot de terre faisant face au chemin de Gentilly, [illegible] L. & A. LESEAU, 24, Passage de la Bourse.

A LOUER.

La maison à deux étages, au coin des rues Rampart et Esplanade, [illegible] W. F. CHAPMAN.

Maison à louer.

La grande maison confortable, rue Bourbon, No 200, près Esplanade, [illegible] S'adresser à L. DESSOMMES, Rue des Magasins, No 4.

MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square, [illegible]

PIANOS PLEYEL.

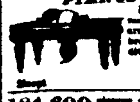

LES soussignés viennent de recevoir, par le navire Globe, arrivé du Havre, un grand nombre de pianos Pleyel, à des conditions très avantageuses. CHARPAUX & PLASSEY, Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny.

184,600 [illegible]

AVENDRE—[illegible] H. A. MARY & Co.

AVENDRE—[illegible]

NOUVEAU MAGASIN,
FOURNITURES DE TAILLEURS.

DUMAS Frères,
136......Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente de Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.

Leur assortiment comprend, entre autres: Draps des premières fabriques d'Europe. DOESKIN NOIR. Cachemires doubles. Étoffes pour pantalons. Étoffes, soie et laine, pour gilets. Draps-enchevêtres. Draps-mérinos. Chemises confectionnées.

Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché. Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude. 1 sept—3m

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public et s'appelle

La MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

DAVIS BROTHERS, Agents, No 22, rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co, No 23 rue du Camp

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les endroits suivants: Dépôt général, F. SANCHO, 238, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. CLAMBIAS, rue Esplanade et Cassaine. [illegible]

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies. BLANCHIN & GIRAUD.

Cigares de la Havane.

300,000 CIGARES de la Havane en Douane, de toutes grandeurs, telles que—Regalia, Regalia Britanica, Regalia de Londres, [illegible] EDWD. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Cigares véritables de la Havane.

J'AI en magasin et à vendre des cigares de la Havane, à des prix modérés, [illegible] EDWD. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Gruau de santé.

Véritable Hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.

DÉCOUVERT ET PRÉPARÉ Par F. MARMAY.

CETTE nouvelle et précieuse découverte est patentée pour la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et la Belgique, ainsi que pour les États-Unis. [illegible] LE GRUAU DE SANTÉ [illegible]

Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'estomac, Constipation, Vomissements, Diarrhées chroniques, &c. &c.

LE GRUAU DE SANTÉ s'emploie au gras ou au maigre, [illegible]

Vente en gros et en détail par A. RENAUD TRABER, agent général pour les États-Unis, à la NLLE-ORLEANS, rue Conti 44, entre Chartres et Royale. [illegible]

NOTA. [illegible]

AVIS AUX FAMILLES.

NOUS ne pouvons trop recommander à l'attention générale, l'usage du Gruau de Santé découvert et préparé par M. F. Marmay, [illegible]

[illegible]

Dépôt général à la Nlle-Orléans, rue Conti No 44, entre Chartres et Royale.

GRAND DEBALLAGE
D'HABILLEMENTS A LA MODE, pour hommes et enfants.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils viennent de faire le déballage de leur stock d'habillements pour hommes et enfants; confectionnés expressément pour le marché de la Nlle-Orléans. —AUSSI— Un grand assortiment d'articles de toilette, tels que chemises blanches et de couleur, gilets de flanelle [illegible] CHAMON & RAZE, 253 Vieille Levée, Encoignure St-Philippe.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 29 août 1860.

AVIS est donné au public que cette Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par le feu dans le fret, [illegible] Par ordre du Board, E. S. CHARLES, secrétaire.

Couvertures de 3 1/2 points.

AYANT reçu par le navire Adelaïde Bell, du Havre, un assortiment de ces couvertures françaises, fabriquées spécialement pour l'usage des nègres, [illegible] D. H. HOLMES, 155, rue du Canal.

HOTEL DES MARCHANDS,
A l'encoignure St-Charles et Canal, Nouvelle-Orléans.

Le plus agréable et le mieux situé de la ville.

PRIX DE LA PENSION. Par jour.......$2. Par semaine.......$ [illegible]. [illegible] HART & [illegible], Propriétaires.

JAMES M. PUTNAM, Associé de la maison HALL, RODD & PUTNAM. Planteur de Coton et de Sucre, [illegible] No 64, rue Carondelet.

T. BACHELIER,
21 et 26, rue des Ursulines,

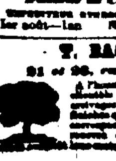

[illegible]

No 137, rue du Canal.
U. LAROUSSINI & Co
Ouverture, LUNDI, 1er octobre.

1,500 burnous, manteaux et mantelets du dernier genre, coût pour dames et enfants, de $1 50 à $75 00.

Les dames trouveront que ces marchandises sont à meilleur marché qu'on les ait jamais offertes sur place.

Mantelets pour enfants à $1 50. Burnous de dames de $4 50 à $35, de $10 00 à $75 00.

U. LAROUSSINI & Co, No 137, rue du Canal, bâtisse Touro.

LOJIA LIBERAL No 8, A.·. O.·. G.·. I.·. [illegible] JOSE PLANELLA, Secretario M. Nueva Orleans, octubre 1, de 1860.

Associé demandé.

UNE personne ou pro versée en commerce et ayant disposer d'une somme de HUIT à DIX MILLE PIASTRES, pourrait partager les profits d'un commerce lucratif et agréable. S'adresser par lettre à la poste, lettre G, boîte 182, Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1860.

Avis.

ON demande une bonne COUTURIERE parlant le français, pour le 1er novembre prochain. Aussi—Deux apprenties pour modes et couture. ED. FROIDEVAUX, rue de Chartres, 52.

Demande de place.

UNE dame très capable d'enseigner l'anglais, le français, la musique et les arts d'agrément, désire obtenir une place soit dans une famille, soit dans une institution. Elle préférerait une institution. [illegible] S'adresser à SAM. H. TORREY, Commercial Place, No 15.

UN jeune homme de dix-huit ans, acclimaté, demande une place dans un magasin de grocerie en détail ou en gros. Il parle le français, l'anglais et l'espagnol, a une bonne écriture et peut donner les meilleures recommandations. S'adresser à V. boîte 78, bureau de poste.

Chien trouvé.

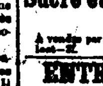

Trouvé hier soir, un chien de Terre-Neuve. Le propriétaire peut le réclamer en payant les frais. S'adresser au No 300, rue d'Orléans, près Derbigny, de 3 à 5 heures P. M.

Sucre et Sirop de la nouvelle récolte,

A vendre par JAS. WOOD, Encoignure Dumaine et Tremé.

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons constamment, de nouveaux tapis à ajouter à notre grand assortiment, tels que Médaillon, Wilton, velours, Tapis de Bruxelles, 3 plis, &c. &c. Toile cirée de toutes les largeurs, de toutes les couleurs et de tous les prix. Couvertures de tables et de pianos, Une grande variété d'abat-jour, nattes. Nous offrons le tout aux PRIX COURANTS du marché. A. BROUSSEAU & Co.

Marchandises Nouvelles!
En débarquement et à vendre par
JOSEPH H. & J. N. MARES,
Nos 45, 46, 47, rue de la Nouvelle-Levée.

EN débarquement du navire Golden Eagle, [illegible] Whiskey de Bourbon [illegible]

Les soussignés recevront par chaque arrivage du Nord et de l'Ouest, un assortiment complet d'articles dans leur ligne de commerce. [illegible] JOS. H. & J. N. MARES, Rue Nlle Levée, Nos 45, 46 et 47.

MAGNOLIA whisky—20 barils Magnolia whisky de S. H. Pike, en débarquement du steamboat St Cloud, à vendre par B. TURPIN, 56, Vieille Levée.

[illegible] à vendre par B. TURPIN, 56, Vieille Levée.

Boulangerie Carondelet
ET FABRIQUE DE BISCUITS.

LES soussignés, ayant acheté l'établissement ci-dessus, [illegible] BISCUITS DE GRAUX [illegible] BOUGUIN & THIBAUT.